Vingt-huitième Année. — N° 76. UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 16 MARS 1884.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

PRIX DES INSERTIONS
Annonces : ligne, 20 c. — Réclames : 30 c. — Faits divers, 50 c.
ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à ROUBAIX. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, 15 MARS 1884

LA PRISE DE BAC-NINH

Bac-Ninh est pris. L'évènement ne faisait doute pour personne, mais il était impatiemment attendu et l'opinion accueillera avec une vive satisfaction le fait accompli.

La façon dont les opérations ont été conduites fait le plus grand honneur aux chefs de l'expédition. C'est pour le général Millot, qui a combiné le mouvement auquel est dû la chute de Bac-Ninh; pour le général Négrier, qui est entré le premier dans la place, et pour le général Brière de l'Isle, qui était chargé d'une importante manœuvre, un nouveau titre à ajouter à ceux qu'ils ont déjà glorieusement conquis.

Il est à regretter que la fuite désordonnée de l'ennemi n'ait pas permis d'exécuter complètement le plan habile qui avait été adopté. Tout avait été préparé pour investir Bac-Ninh de toutes parts et couper radicalement la retraite aux Pavillons-Noirs et aux Chinois. La prise de Bac-Ninh les aurait tous faits nos prisonniers et un résultat décisif aurait été ainsi obtenu tout d'un coup.

Voyant le danger, ils s'y sont soustraits en abandonnant la ville, après quelques combats partiels, qui nous en ont ouvert les portes sans pertes sensibles.

Les défenseurs de Bac-Ninh se sont échappés par la seule issue qui restât ouverte, et ont fui vers le nord, du côté de la frontière chinoise.

Les poursuivra-t-on et voudra-t-on profiter de la victoire pour leur infliger une défaite plus rude et plus complète, en marchant sur Lan-Son et Thain-Nguyen, et en nous emparant de certains points fortifiés, destinés à nous garantir davantage contre de nouvelles incursions ?

Nous ne chercherons pas à résoudre ces questions stratégiques, qu'il appartient à nos généraux de trancher. Nous n'avons pas d'ailleurs, la prétention de connaître mieux qu'eux, qui sont sur le terrain de l'action, ce que commande l'intérêt de l'œuvre dont ils ont la direction et la responsabilité ; mais, en dehors des nécessités techniques qui ne sauraient être de notre compétence, nous demandons au gouvernement de ne pas se laisser exalter par le succès, de ne pas agrandir ses ambitions avec la victoire, et surtout de ne pas fermer l'oreille aux conseils de la modération et de la sagesse.

Nous verrions à regret qu'entraîné par la passion de la lutte, il poussât plus loin les opérations de la guerre après avoir si heureusement atteint le but qu'il s'était fixé à l'origine.

Il peut maintenant attendre sans crainte l'effet que ce nouveau fait d'armes produira infailliblement à la cour de Pékin. Sa situation est excellente, au point de vue militaire comme au point de vue diplomatique.

Nous sommes très fortement établis dans une position à peu près inexpugnable. Nos ennemis sont démoralisés par leur revers. Les Chinois ont appris à leurs dépens que nous ne reculerons plus dans l'entreprise où nous sommes engagés et où ils ont vainement tenté de nous arrêter. Nous sommes convaincus que des propositions de paix ne tarderont pas à nous être faites. Nous pouvons les attendre patiemment.

C'est bien contre les Chinois cette fois que nous nous sommes battus; c'est bien eux que nous avons mis en déroute. Ils ne peuvent plus se soustraire, par des faux-fuyants, aux responsabilités de la guerre. Nous avons acquis le droit de leur demander une indemnité pour tous les sacrifices qu'ils nous ont forcés de faire. Nous pouvons même prendre, dès aujourd'hui, des gages contre eux pour le paiement de nos réclamations. Ils ne peuvent manquer de réfléchir mûrement aux conséquences dangereuses de leur hostilité et, sans doute, nous allons les voir arriver à composition.

Prenons donc patience et ne précipitons rien. Les choses ont été brillamment menées pour la guerre ; tâchons de les mener sagement pour la paix. Bac-Ninh et Son-Tay suffisent pour assurer notre prestige dans l'Extrême-Orient. Rien ne servirait de nous lancer dans une nouvelle campagne de Chine. Nous sommes certainement en mesure aujourd'hui de traiter avantageusement avec la cour de Pékin pour la reconnaissance de nos droits au Tonkin, l'étendue de notre territoire et les compensations auxquelles nous pouvons prétendre pécuniairement et commercialement parlant. Contentons-nous de ces avantages, et gardons-nous de vouloir forcer la fortune qui nous favorise aujourd'hui et pourrait nous échapper demain !

On assurait hier que M. Jules Ferry demanderait aujourd'hui même de nouveaux crédits pour l'expédition du Tonkin, après que le ministre de la marine aurait lu à la Chambre la dépêche par laquelle le général Millot lui annonce la prise de Bac-Ninh.

***

On dit aujourd'hui que M. Jules Ferry était décidé à faire occuper les villes de Hong-Hoa et de Lang-Son, avec les provinces dont elles sont les centres. La saison des pluies survenant bientôt, il faudrait vraisemblablement attendre plus de six mois pour l'accomplissement de ce dessein de M. Jules Ferry. Ce serait une prolongation considérable de l'expédition.

***

Rien ne peut satisfaire les radicaux. Le Sénat a autorisé les syndicats professionnels à se fédérer. Il semblait que cette autorisation fût le souhait suprême des radicaux. Eh bien ! non. Ils se plaignent à outrance que la Chambre ait sanctionné la décision du Sénat au sujet de la personnalité civile des syndicats ; ils déclarent tracassières et odieuses les conditions que le Sénat a mises à l'obtention de cet avantage. « Il faut, dit avec colère un de leurs journaux, il faut un état civil ; il faut aller par devant l'autorité, donner des noms qui seront transmis à la police, déposer des statuts, formalités suspectes pour lesquelles les ouvriers n'ont pas un goût très vif. En sorte que la personnalité civile, qui, à certains égards, pouvait être considérée comme une conquête, si elle avait été facultative, apparaît maintenant comme un obstacle à l'exercice du droit d'association, parce qu'elle est obligatoire. » On voit si le Sénat a lieu de se féliciter de ses concessions !

***

La *République française* n'a vraiment ni originalité ni force dans les arguments dont elle use contre M. le comte de Paris. Ne perd-elle pas son temps à dire pour la vingtième fois, sans pouvoir être crue d'un Français sérieux, que M. le comte de Paris invoque « l'intervention étrangère » en sa faveur ? C'est puéril, c'est ridicule en voulant être odieux. C'est surtout bizarre chez l'apologiste d'un gouvernement qui n'est pas seulement le protégé de M. de Bismarck, mais son favori.

La commission d'enquête a entendu vendredi les délégués des ouvriers parquetteurs.

La crise actuelle provient de ce que les entrepreneurs se font concurrence entre eux et aussi, de ce qu'ils ont entrepris des constructions en participation. Ces maisons, à logements chers, n'ont pas été louées.

Les délégués se sont plaints de ce que les travaux de menuisiers et de parquetteurs fussent adjugés au même entrepreneur, ce qui a pour conséquence que les entrepreneurs sont embauchés par des sous-traitants. Le marchandage cause un grand préjudice à la main-d'œuvre.

Les délégués des mécaniciens ensuite sont entendus, ont demandé qu'un crédit de six millions leur soit accordé pour constituer une association leur permettant de fabriquer à 3 0[0 moins cher qu'en Angleterre, en Allemagne et en Autriche.

MM. Delafosse, de Mackau et Arthur Legrand ont déposé un amendement au projet de budget de 1885. Ils demandent la suppression de la disposition qui assujettit à une déclaration préalable les agriculteurs qui récoltent du vin, du cidre ou du poiré, pour indiquer la quantité qu'ils destinent à la distillation.

Le règlement d'administration tendant à soumettre aux mêmes droits les vinaigres de vins et les vinaigres d'alcools, soulève de vives réclamations.

Les députés des régions minières se réunirent aujourd'hui pour prendre connaissance de la réponse de M. Raynal à M. Maigne. M. Raynal a déclaré qu'il s'entendrait avec son collègue M. Waldeck-Rousseau, au sujet de l'intervention de M. l'ingénieur *Peslin, auprès des mineurs.*

La commission des allumettes, sur la demande de M. Dommartin, représentant d'une grande compagnie, a décidé d'ajourner le dépôt de son rapport qui, on le sait, conclut à l'adoption du projet passé avec la compagnie actuelle.

M. Dommartin, a renouvelé de vive voix des propositions qui consistent à traiter avec l'Etat sur une redevance annuelle de dix-huit millions. La nouvelle compagnie s'engagerait, en outre, à fabriquer la totalité des allumettes en France, à assurer l'excellente qualité des produits, et à fixer à 35 milliards au lieu de 40, la consommation au-dessus de laquelle l'Etat partagerait les bénéfices avec les concessionnaires.

Mercredi prochain, la commission entendra de nouveau M. Dommartin, le représentant de la compagnie concessionnaire, et M. Labuze, sous-secrétaire d'Etat aux finances.

L'*Evénement* avait signalé, en les blâmant, les commandes faites par l'administration de la guerre à des fournisseurs allemands. Le *Temps* ayant contredit les assertions émises par l'*Evénement*, celui-ci indique les livraisons demandées notamment par la direction de l'artillerie de Rennes à des Prussiens, qui s'intitulent fournisseurs des ministères de la marine, de la guerre, des finances et des manufactures de tabacs.

On conviendra que le gouvernement a une singulière façon de protéger le travail national et de travailler à conjurer les désastres de la crise économique.

Les Allemands sont préférés, dit avec une amère ironie un ingénieur, à des maisons françaises ne *pouvant justifier que de leur origine française.*

Un pareil oubli de tout patriotisme n'est-il point scandaleux ?

LES FASCICULES DE L'ENQUÊTE

M. Spuller, président de la commission chargée de l'enquête sur la crise économique, a communiqué, avant-hier, à la Chambre, un premier fascicule contenant les dépositions reçues jusqu'à présent. La commission a entendu déjà environ cent quarante personnes. Dieu sait combien de milliers elle est destinée à en entendre avant que sa tâche soit achevée ! Il paraît qu'elle a résolu de réunir au fur et à mesure, et de faire distribuer aux députés tout ce qui se dit devant elle, pour les tenir au courant des progrès de ses travaux.

L'intention est bonne, sans doute, mais le résultat sera nul. Ces documents incomplets, incohérents, sans ordre et sans méthode, où s'entassent au hasard toutes les fantaisies des témoins entendus, loin de faire la lumière sur la grande question qu'il s'agit de trancher, ne peuvent que redoubler l'obscurité qui l'enveloppe dans le chaos des idées et des doctrines.

Que voulez-vous qu'on comprenne à ce fatras de vues et de conseils contradictoires qui caractérise ces fastidieuses dépositions ? Nous en avons donné presque chaque jour des résumés aussi exacts que possible.

Nous défions bien nos lecteurs d'y avoir trouvé jusqu'à présent quelque information qui les ait sérieusement éclairés sur les origines de la crise ni sur les moyens d'y remédier. Les utopies socialistes y dominent comme de raison. L'ignorance y éclate à chaque instant. Les passions et les haines contre l'ordre social y sont déchaînées comme toujours. Puis, c'est un concert unanime de plaintes et de récriminations sur tout et contre tous. Ouvriers et patrons se rejettent les uns sur les autres la responsabilité du malaise général. Mais des considérations sérieuses, des idées justes, des propositions pratiques, il n'y en a pas eu une seule digne d'être signalée.

N'a-t-on pas entendu les délégués des ouvriers en boutons demander, entre autres moyens d'améliorer les conditions de leur industrie, « la révision de la Constitution et une grande vigilance à l'égard de la haute finance et des prétendants ? »

Tous ces gens-là songent bien moins aux solutions pratiques des grands problèmes de la production et de la consommation, qu'à la révolution sociale qui, suivant la formule de Lassalle, fera triompher le Quatrième ordre et fondera l'Etat ouvrier sur les ruines de l'Etat bourgeois...

Dans de telles conditions, les fascicules que la commission d'enquête va publier et soumettre successivement à la Chambre, ne présenteront aucun intérêt. Il ne peut s'en dégager aucun principe général, aucun système d'ensemble de nature à porter la clarté et la conviction dans les esprits. Ce sera la confusion dans les ténèbres.

La commission a une mission plus importante à remplir. C'est à elle de faire, parmi tous les documents qu'elle recueille chaque jour, un triage intelligent, un travail de synthèse qui en élimine toutes les erreurs et n'en retire que ce qui mérite une étude approfondie. Tant qu'elle n'est pas arrivée elle-même à ce point d'observation et de classement, la publication périodique des billevesées qu'elle est condamnée à écouter, est vraiment plus dangereuse qu'utile.

Il y a, du reste, un autre reproche à faire à la commission et celui-là est également sérieux ; nous voulons parler de la façon dont l'enquête est dirigée.

La commission semble se considérer comme un simple bureau d'enregistrement. Elle laisse dire tout ce qu'ils veulent à ceux qui se présentent devant elle. Elle sténographie leurs paroles et les consigne scrupuleusement dans ses comptes rendus, et croit avoir accompli son devoir tout entier en ayant subi la fatigue de ces fastidieuses audiences.

Eh bien ! elle nous permettra de lui dire que ce n'est pas ainsi qu'une grande enquête se mène. Qu'elle consulte à cet égard les précédents les plus considérables ; elle verra le soin avec lequel les débats y étaient conduits. Les interrogations se pressent et les objections aussi. On ne se contentait pas d'écouter ce qu'il plaisait au premier venu de dire ; on lui répondait, on cherchait à rectifier ses erreurs ; on précisait les points douteux ; on éclairait les points obscurs ; on faisait jaillir les vérités pratiques du choc des opinions, et l'on amenait plus d'un déposant à reconnaître lui-même qu'il se trompait.

Mais, pour agir ainsi, il faut avoir soi-même des convictions arrêtées et des doctrines supérieures. Pour bien diriger une enquête, il est indispensable d'avoir remué déjà profondément toutes les questions qu'elle doit soulever. Combien y en a-t-il parmi les membres de la commission actuelle qui se soient préparés, par leurs études antérieures, au difficile mandat dont ils se sont chargés ?

De tout cela, nous craignons bien qu'il ne puisse résulter qu'un avortement. On consumera beaucoup de temps pour n'arriver à rien de pratique.

Du reste, jusqu'ici on n'a absolument rien appris que l'on ne sût parfaitement déjà. Les ouvriers se plaignent à l'envi que le mal vient de ce qu'ils ne sont pas assez payés. Les patrons répliquent que la crise vient, tout au contraire, des exigences excessives des ouvriers. Nous assistons une fois de plus à l'éternelle lutte du capital et du travail. Qu'en saurons-nous et qu'en tirerons-nous de plus ? Pas une leçon et pas un progrès.

L'enquête était inutile ; nous l'avons dit dès le premier jour. Tous les faits qui expliquent la décadence de notre industrie en face de la concurrence étrangère, l'appauvrissement de notre production nationale, la dépopulation des campagnes, l'encombrement des ouvriers dans les villes, l'infériorité de notre outillage, l'exagération des tarifs qui frappent les matières premières et les objets de consommation, sont connus depuis longtemps. L'enquête actuelle n'y peut rien ajouter.

Hier soir, une violente et double explosion, s'est produite dans les ateliers d'artifices de M. Ruggieri, boulevard de la Révolte.

A la suite d'une commotion, les barils d'artifices s'enflammèrent et le feu se communiqua à une étuve qui sauta.

Un ouvrier a été blessé ; la femme Roupert ensevelie sous les décombres, n'a eu seulement que quelques contusions.

Les dégâts sont considérables.

Les maisons voisines sont très endommagées.

REVUE DE LA PRESSE

LA PRISE DE BAC-NINH

LE TEMPS. — « Dès aujourd'hui nous sommes maîtres du Delta ; mais, pour tenir les clefs du Tonkin vers le Quang-Si, il faut nous établir à Thaï-Nguyen, sur le Song-Cau, à 60 kilomètres au nord de Bac-Ninh, et à Lang-Son, à 100 kilomètres environ dans le nord-est, deux positions en dehors du Delta, c'est-à-dire dans des régions où les rizières sont plus rares et où la marche est plus aisée. C'est évidemment vers ces deux points que le général en chef va diriger les troupes qui ont coopéré à la prise de Bac-Ninh. »

» Les difficultés du terrain seront peut-être considérables — nous le connaissons fort peu — mais elles n'ont rien d'insurmontable pour les troupes d'élite que nous avons au Tonkin.

» Les opérations sur Bac-Ninh ont duré quatre jours. C'est le 8 que le général Millot est parti de Hanoï : suivant la rive méridionale du canal des Rapides, il franchissait le cours d'eau dans la journée du 11 et opérait le même jour sa jonction avec la brigade de Négrier. Celle-ci, établie au confluent du Song-Cau et du canal des Rapides, s'avançait en même temps dans l'angle formé par ces deux cours d'eau, et la droite appuyée sur le Song-Cau manœuvrait pour occuper la route de Chine. Tournant ainsi les défenses les plus importantes de Bac-Ninh, elle forçait les Chinois à évacuer la place, où le général de Négrier entrait dans la journée du 12.

» Le plan de campagne adopté par le général en chef nous paraît digne de tous les éloges. Quelle que soit la route suivie pour aborder Bac-Ninh, il était évident que cette place devait tomber entre nos mains, mais, dans cette campagne de quatre jours, le général Millot a montré aux races asiatiques toutes les ressources de la stratégie européenne ; il a infligé aux Chinois, sans pertes sérieuses pour l'armée qu'il commande, un échec qui aura un grand retentissement dans tout l'extrême-Orient et une salutaire influence sur les déterminations de la cour de Pékin et sur l'avenir de la communauté européenne dans le Céleste-Empire. Un échec de nos armes eût été un désastre pour la cause de la civilisation, tandis que la défaite des Chinois à Bac-Ninh, en ouvrant les yeux à la cour de Pékin, lui prouvera une fois encore qu'elle n'a rien à gagner à la politique hostile aux étrangers qu'elle a inaugurée en 1882. »

PARIS. — « Les Chinois ont fui devant nos petits troupiers, laissant entre nos mains la place avec tous ses approvisionnements.

» Nos officiers et nos soldats ont montré dans cette opération de cinq jours qu'ils sont les dignes successeurs de leurs devanciers.

» Le résultat est considérable.

» Il a pu plaire au correspondant du *Standard*, après le succès des Anglais à El-Teb, de prétendre que, comme organisation et valeur, les soldats de la Grande-Bretagne sont supérieurs aux nôtres.

» La prise de Bac-Ninh vient à point pour donner à cette assertion le plus éclatant démenti.

» Que d'autres réduisent l'importance de ce superbe fait de guerre ; quant à nous, nous ne saurions trop rendre hommage à nos jeunes troupes, qui ont montré tant de dévouement et de patriotisme dans cette pénible expédition du Tonkin, et nous ne saurions trop glorifier les généraux habiles qui ont planté le drapeau français, à Bac-Ninh, presque sans pertes. »

LA FRANCE. — La prise de Bac-Ninh n'est qu'un épisode de guerre, mais non une solution.

Après, comme avant ce succès, la fatalité nous condamne à nous laisser saisir plus fortement par l'engrenage néfaste.

De même qu'après Son-Tay il nous a fallu Bac-Ninh, après Bac-Ninh il nous faudra Long-Son après Long-Son Lao-Kaï.

Le Delta ne sera véritablement en notre pouvoir que le jour où nous nous serons emparés des portes par lesquelles s'écoule incessamment l'invasion chinoise.

S'imaginer que la Chine va mettre bas les armes et implorer la paix : c'est une folie.

La Chine connaît la mesure de nos sacrifices. Elle se rit de nos menaces d'indemnité. Elle sait qu'il nous faudrait aller chercher à Pékin un tribut de guerre, et que nous n'avons ni le goût ni les moyens de courir cette aventure. Elle compte, d'autre part, sur les sympathies occultes ou avouées de l'Europe ; l'Angleterre protège sa marine marchande, et l'Allemagne couvre de son pavillon les cuirassés construits dans ses ports pour le gouvernement chinois.

La lutte se poursuivra donc avec le même caractère équivoque. Le sang et l'or de la France continueront à s'écouler dans ce gouffre sans fond. Les charges de l'expédition s'accroîtront sans que le dénouement devienne ni plus prochain ni plus fécond.

Rien n'est changé à notre situation par la chute de Bac-Ninh. Il n'y a qu'un succès stérile de plus, une lueur de gloire chèrement conquise.

L'aventure reste la même, avec ses incertitudes, ses périls, ses sacrifices.

C'est, en un mot, une victoire sans lendemain.

LA PATRIE. — « Voilà Bac-Ninh pris, comme l'a été Son-Tay ; et de même que nous avons dit, au lendemain de cette première victoire : Et après ? nous répétons en face de ce second succès :

» — Et après ?

» Après, répond-on déjà, nous prendrons San-Son.

» Et après ?

» Nous prendrons Thaï-Nguyen !

» Et après ?

» Nous continuerons de marcher en avant jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de villes à prendre.

» Et après ?

» Nous serons maîtres du Tong-King.

» Et après ?

» Après ? Il faudra l'occuper, il faudra le réorganiser, il faudra le conserver. Et ce triple problème accompli, en admettant qu'il se puisse résoudre avec cette facilité relative qui a présidé aux premières opérations, à quoi cela aboutira-t-il ?

» Quel profit en tirera le pays ?

» Aucun.

» Loin de là, il y aura de lourdes charges à subir, lourdes et longues.

» Sans doute, le Tong-King va servir d'exutoire à un certain nombre de faméliques républicains qu'il faut pourvoir.

» Sans doute, il se tripotera quelques affaires, véreuses pour les actionnaires, mais excellentes pour les organisateurs. Mais la France, que récoltera-t-elle ? La haine de la Chine, qui s'appliquera, n'en doutons pas, à favoriser les Anglais dans toutes leurs visées commerciales et industrielles.

» Et ce sera tout. »

LA GAZETTE DE FRANCE. — « Le but que se proposait le général Millot, et qui était d'investir complètement la place avant d'en commencer l'attaque, n'a pas été atteint. Les colonnes commandées par les généraux de Négrier et Brière de l'Isle sont entrées dans Bac-Ninh, fermant les routes de l'Est et du Nord ; la route du Sud aboutissait à une impasse au fleuve Rouge, devant Hanoï, il ne restait plus ouvert que le chemin de l'Ouest. C'est par celui-là que la garnison a gagné la campagne. Sa fuite, que n'a pu empêcher ou que n'a pas tenté d'empêcher le général Millot, soit par impuissance, soit par retard dans le déploiement de sa colonne, nous force à considérer la prise de la ville comme un succès restreint.

» Encore le succès n'est-il dû qu'aux brigadiers du commandant en chef. On remarquera, en effet, qu'il n'est fait aucune mention, dans la dépêche, du chef de la colonne principale.

» Puisque la flottille ne pouvait remonter le Song-Cau et couper aux Chinois la route de Taï-Nguyen, il était à présumer que le général Millot qui remontait lui-même la rive gauche de ce fleuve le traverserait à la hauteur de Laï-Ko, route occupée antérieurement par la colonne de Négrier, et se déployant dans l'ouest fermerait la route de Chine.

» Cette opération n'a pas eu lieu. Est-ce par suite des difficultés du terrain ou pour tout autre motif ? Nous ne le savons pas encore. Toutefois le silence gardé sur la part prise dans l'action par le général en chef, ferait supposer que si la fuite de la garnison n'a pas eu lieu par surprise, le général Millot a commis la faute de lancer les deux colonnes de Négrier et Brière de l'Isle sur la forteresse avant d'en avoir assuré l'investissement complet.

» Par suite de ce contre-temps, il est presque impossible de dire quand seront terminées les opérations militaires au Tonkin. »

LE MONDE. — « Nos braves soldats n'ont même pas rencontré la résistance de Son-Tay ; ce beau succès ne nous coûte pas les pertes auxquelles on s'attendait : tournés et démoralisés, les défenseurs de la place ont cherché leur salut dans la fuite, abandonnant au vainqueur leurs canons et leurs munitions.

» Si la guerre n'est pas encore finie, on peut annoncer d'ores et déjà que nous sommes maîtres de la campagne. »

LE FRANÇAIS. — « Il faut qu'on nous apprenne enfin si cette expédition, déjà si longue et si onéreuse, va continuer, comme si le terme en reculait toujours, d'événement en événement. Quel que soit le génie ou le bonheur de M. Jules Ferry, il ne se peut, certes, que les forces de la France aillent ainsi dans l'inconnu, à la dérive des volontés mystérieuses d'un ministre si peu sûr lui-même du lendemain. »

LE PAYS. — « La prise de Bac-Ninh va jeter le découragement dans l'opinion publique, car on avait presque foi dans les déclarations de M. Jules Ferry, on s'imaginait naïvement que nous trouverions la paix, la paix définitive, dans cette citadelle.

» Et voilà que nous n'y avons trouvé que des murailles abandonnées, voilà que cette armée, qu'on devait prendre tout entière, passe à travers les mailles de notre filet impuissant, voilà qu'il n'y a rien, rien de décisif.

» Ni la prise de Hanoï, ni celle de Son-Tay, ni celle de Bac-Ninh, n'ont modifié en quoi que ce soit la situation inextricable qui nous est faite.

» Bien plus même, on pouvait croire, hier encore, que le jour où nos soldats entreraient en vainqueurs dans Bac-Ninh, c'était la fin des hostilités.

» Aujourd'hui, l'illusion n'est plus permise.

» Et il faut avec une véritable douleur patriotique constater que nous avons vainement pris des villes fortes et des provinces, que nous avons vainement dépensé le sang de nos soldats et l'or de nos épargnes épuisées, sans que la question ait fait un pas, un seul pas.

» La seule chose qu'on aura gagnée, c'est d'y voir clair enfin, et de pouvoir constater combien le gouvernement de la République a menti à la France et avec quelle impudence et quelle imprudence il l'a engagée témérairement dans une inutile et ruineuse aventure. »

TONKIN

Voici les noms des hommes de la canonnière le *Mousqueton* tués ou blessés dans la journée du 4 mars, au Tonkin, sous réserve des erreurs de transmission :

Déarand, mécanicien, tué.
Lesall, second maître, blessé.
Bénistant, matelot, blessé.

Haï-Phong, 13 mars.

La *Sarthe* est arrivée avec des troupes en parfaite santé.

Paris, 14 mars.

Un télégramme du général Millot, daté de Phanghar, 12, nous dit que nous avons marché dans la matinée sur Bac-Ninh. La première brigade, passant par Chi, enleva brillamment les hauteurs de Tsung-Son, qui étaient défendues par cinq fortifications différentes. La deuxième, appuyée par la flottile remonta Song-Cau et enleva rapidement les défenses de Val-Busi et le barrage de Lac-Busi, puis alla résolument à la poursuite de l'ennemi jusque sur les hauteurs où était le drapeau et où elle s'établit.

Le mouvement combiné et toutes les opérations de détails ont parfaitement réussi.

L'ennemi, se voyant complètement tourné, s'est enfui, Malgré des difficultés matérielles extraordinaires, les troupes ont admirablement marché.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE

Londres, 14 mars.

Chambre des communes. — Lord Hartington, répondant à M. Labouchère croit que les instructions donnés au général Graham n'ont pas été essentiellement modifiées, mais il est d'avis que ce serait nuire au service public que de fournir d'autres renseignements.

Depuis hier, le général Graham a envoyé un seul télégramme, disant que le Scheik Mehemed-Ali croit que les tribus indigènes deviendront pacifiques aussitôt la nouvelle de la défaite d'Osman-Digma connue d'elles et que la route de Berber sera ouverte d'ici une dizaine de jours.

M. Labouchère demande si le général Graham a la liberté d'avancer jusqu'à Berber.

Lord Hartington croit que, pour le moment, il vaut mieux ajourner la réponse à cette question.

M. Gladstone n'a pas assisté à la séance.

PETITES NOUVELLES

Le bruit court que des négociations vont être entamées pour la conclusion d'un traité entre la France et le Portugal. Ce traité déterminerait les frontières des possessions des deux nations au Congo.

*** Une forte secousse de tremblement de terre, accompagné de bruits souterrains, a été ressentie à Constantinople hier matin, à 4 heures.

*** Le prince Napoléon Jérôme a repris la série de ses dîners du vendredi, ces fameux dîners au saucisson où parurent avec éclat les About, les Renan et autres libres-penseurs : c'est la manière du prétendant de s'annoncer au peuple français.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 14 mars 1884.

Présidence de M. LE ROYER.

La séance

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La loi d'organisation municipale

M. Demôle, sur l'article 139, combat l'amendement de M. Le Bastard, tendant à supprimer l'avis préalable du conseil général quand il s'agit d'une délibération de conseil municipal portant suppression, diminution, prorogation ou augmentation pour cinq ans des taxes d'octroi.

Les articles 139 à 160 sont adoptés.

Les articles 160 à 163 sont adoptés.

L'article 164 est ainsi conçu : « Les conseils municipaux pourront prononcer la désaffectation totale ou partielle d'immeubles consacrés, en dehors des prescriptions de la loi organique des cultes du 18 germinal an X, soit aux cultes, soit à des services religieux ou à des établissements quelconques ecclésiastiques et civils ; ces désaffectations seront prononcées dans la même forme que les affectations. »

M. Batbie dit que cet article est inutile et injuste, qu'il ne respecte pas les contrats conclus.

M. Lenoël répond qu'il ne portera pas atteinte au respect des contrats.

M. Martin-Feuillée assure que les contrats à titre onéreux seront respectés.

L'article 164 est adopté.

L'article 165 est réservé.

MM. Baragnon et **Barne** présentent des observations sur l'article 166, qui est aussi adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 40.

COULISSES DU PARLEMENT

Paris, 14 mars.

CHAMBRE

On se rappelle que M. Jules Ferry lors de la dernière discussion sur les crédits pour le Tonkin, déclara que l'intention du gouvernement était de s'en tenir à l'occupation du Delta.

Bac-Ninh et Son-Tay étant aujourd'hui en notre pouvoir, un membre de l'ancienne commission du Tonkin interpellera prochainement le ministre des affaires étrangères, et lui demandera s'il est toujours dans les mêmes dispositions.

***

M. Noirot, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances devant prochainement être appelé à un poste considérable dans la magistrature, on assure que son successeur sera M. Dreyfus, député de Seine-et-Oise.

***

M. Maigne, président de la commission parlementaire du régime des mineurs, a convoqué pour demain samedi, les membres de cette commission. Le but de cette réunion est de leur donner communication de la réponse que M. Raynal, ministre des travaux publics, lui a faite dans une entrevue qu'il a eue ce matin avec lui au sujet de la grève d'Anzin.

Le ministre a déclaré de nouveau, comme il l'avait fait à la Chambre, qu'il n'avait aucun moyen d'intervenir dans les rapports entre les patrons et les ouvriers.

***

La commission de l'armée s'est réunie aujourd'hui, pour entendre le rapport supplémentaire de M. Ballue.

Ce rapport, résultant des entretiens que M. Ballue a eus avec le général Campenon, au sujet de certains points réservés, notamment du rattachement au ministère de la guerre des troupes de l'infanterie et de l'artillerie de marine, constate qu'un accord complet s'est établi entre la commission et le ministre, et que ce dernier accepte le rattachement.

La commission a adopté le rapport.

Le principe du rattachement est admis ; il ne